



Saint Parres Aux Tertres

## FICHE D'INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI

### SEPTEMBRE – OCTOBRE – NOVEMBRE - DECEMBRE 2019

NOM : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

### FREQUENTERA

L'Accueil du Mercredi

Maternel

Primaire

Cochez les jours de présence de votre enfant\*

DATE	Matin	Ap.Midi	Journée	Avec repas
04 septembre				
11 septembre				
18 septembre				
25 septembre				
02 octobre				
09 octobre				
16 octobre				
06 novembre				
13 novembre				
20 novembre				
27 novembre				
04 décembre				
11 décembre				
18 décembre				

\* mettre une croix dans les cases concernées

Cochez cette case si vous désirez inscrire votre enfant pendant l'année scolaire 2019/2020, **tous les mercredis.**

**IMPORTANT :** A DEPOSER A LA MAIRIE AU MOINS 8 JOURS AVANT LA PREMIERE INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT A L'ACCUEIL DE LOISIRS (AU PLUS TARD LE MARDI SOIR DE LA SEMAINE PRECEDENTE).

**Toutes les modifications ou absences seront impérativement à signaler par courrier ou par mail :**  
[mocquery.hugues@saintparresauxtertres.fr](mailto:mocquery.hugues@saintparresauxtertres.fr) – Au plus tard, le mardi soir de la semaine précédente.

**HORAIRES DE FREQUENTATION DU CENTRE PAR L'ENFANT :**

*L'accueil de loisirs fonctionne de 7h15 à 12h15 et de 13h30 à 18h15.*

*Afin que les activités et les ateliers fonctionnent le mieux possible, nous précisons que la plage obligatoire de l'accueil de loisirs est de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.*

Je soussigné (e) ..... Père ou mère ou responsable de l'enfant déclare avoir pris connaissance des règlements des accueils de loisirs et **certifie que les informations sur la fiche de renseignements et de la fiche sanitaire (vaccinations, allergies...) sont toujours exactes.** Dans le cas contraire, veuillez transmettre les nouveaux renseignements au plus vite.

Date :

Signature des 2 parents obligatoire